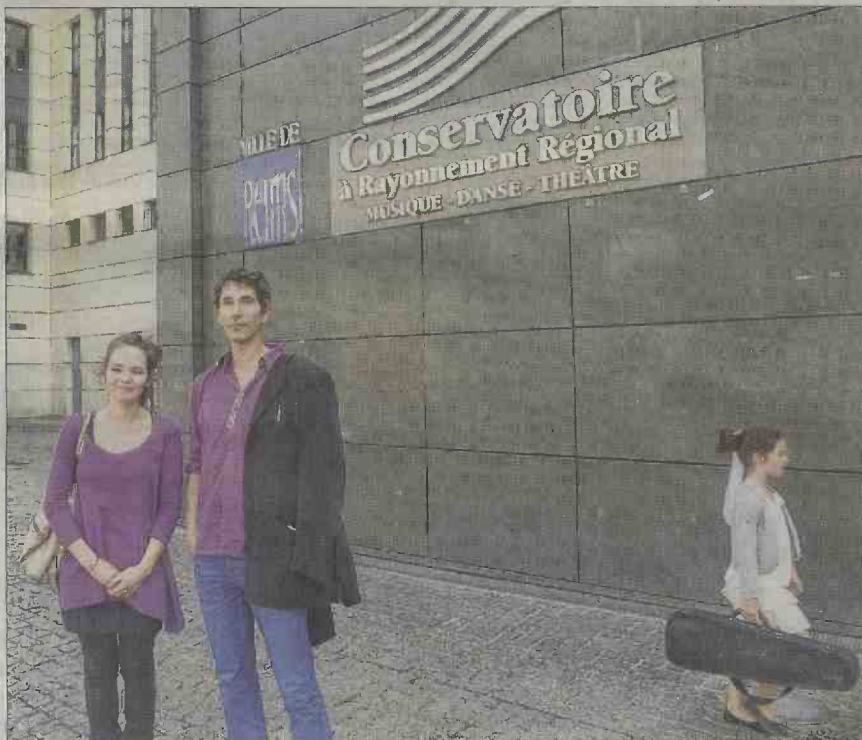


Des heures de cours supprimées au conservatoire

À la rentrée de septembre, une professeure de hautbois verra son nombre d'heures de cours au conservatoire réduit de moitié. Les autres enseignants et les parents d'élèves s'inquiètent.

Lundi, dans le bureau de Gilles Herbillon, le directeur du conservatoire, Olivia Vitelli est tombée de haut. L'enseignante de hautbois, qui occupe un poste d'assistante, espérait être convoquée pour une bonne surprise. « Mes difficultés financières avaient déjà fait l'objet d'une alerte par l'observatoire de la précarité de la Ville de Reims. Je croisais les doigts pour que mon emploi précaire puisse se transformer en poste stable, à la hauteur de mes compétences », raconte cette diplômée d'État.



Olivia Vitelli et Stéphane Goyeau, hier devant le CRR, veulent défendre l'enseignement du hautbois. Valérie Coulet

« Supprimer une heure d'enseignement revient à refuser deux à trois élèves débutants »

Pierre Méa

En réalité, la trentenaire s'est vu signifier que ses dix heures de cours hebdomadaires allaient, à la rentrée de septembre, être divisées par deux. « C'est une catastrophe ! Je ne perçois déjà que 600 euros nets par mois. Comme je vis à Paris, j'ai beaucoup de frais de transport. Je ne sais pas comment je vais pouvoir m'en sortir », réagissait-elle hier, visiblement effondrée.

« Les conséquences ne seront pas anodines »

À ses côtés, Stéphane Goyeau, le seul enseignant titulaire de hautbois au conservatoire à rayonnement régional de Reims, assureait ne pas comprendre cette décision. « Certes, l'État n'aide plus les conservatoires. Mais ce n'est pas une raison pour supprimer, sans aucune concertation, des heures de cours. » Pour lui, qui soutient à 100 % sa collègue, cette suppression de cinq heures de cours est sans doute « le début d'une longue série ». Aujourd'hui,

une professeure de piano non titulaire serait d'ailleurs, à son tour, convoquée dans le bureau du directeur.

« Cette baisse du nombre d'heures de cours va provoquer plusieurs conséquences graves : le conservatoire ne pourra plus accueillir autant d'élèves qu'aujourd'hui et l'accès au hautbois, l'un des piliers de l'orchestre symphonique, deviendra plus difficile », insiste Stéphane Goyeau. « Le hautbois est certes moins « fun » que la guitare ou le piano et surtout moins médiatisé.

Cet instrument polyvalent est pourtant présent dans de très nombreuses compositions, de tous les styles et de toutes les époques. D'où l'intérêt de l'enseigner au plus grand nombre », soulignent Stéphane Goyeau et Olivia Vitelli. « Supprimer cinq heures de cours peut paraître anodin. Or, cela aura un impact sur le long terme si les plus jeunes ne sont plus formés », poursuivent-ils.

Au conservatoire, la situation d'Olivia Vitelli émeut déjà beaucoup de monde. Plusieurs syndi-

cats réfléchissent à une action tandis que les enseignants se disent « tous concernés et inquiets pour l'avenir. » À ce jour, nous n'avons pas d'informations précises. Nous attendons donc avec impatience la réunion plénière du 3 juillet », indique l'organiste Pierre Méa qui préside l'Association des enseignants du conservatoire. « Supprimer une heure d'enseignement revient à refuser deux à trois élèves débutants, se désolent-ils. Quand la qualité de l'enseignement baisse, c'est toute la ville qui souffre... »

L'ESSENTIEL

- ▶ 2394, c'est le nombre d'élèves au conservatoire à rayonnement régional de Reims (1494 au CRR et 900 dans 7 écoles élémentaires partenaires de Reims).
- ▶ Parmi les 87 enseignants, 63 sont titulaires et 24 non titulaires.
- ▶ 50 enseignants ont le statut de professeur.
- ▶ 37 enseignants ont le statut d'assistant.
- ▶ 46 disciplines dont le hautbois sont proposées.

Même réaction d'inquiétude du côté des parents d'élèves. Franck Mitouart, le président de Solfami Reims, l'association des parents d'élèves du conservatoire, doit évoquer aujourd'hui le problème lors d'une rencontre en dehors de l'établissement. « Les décisions péremptoires de suppression d'heures de cours peuvent porter préjudice aux enfants et à l'enseignement artistique », tient-il d'ores et déjà à rappeler.

« La discipline n'est pas en danger »

À la mairie, l'adjoint à la culture Pascal Labelle « ne comprend pas » l'émoi suscité par « seulement cinq heures de cours en moins ». « Nous avons fait le choix de ne supprimer aucun poste », avance-t-il, ajoutant que « la discipline n'est pas en danger ». « Vu le contexte budgétaire (NDRL lire notre édition de mercredi), il faut bien s'adapter. Et le conservatoire de Reims n'est pas le moins bien loti en France. » Pour Olivia Vitelli, l'argument du « moins pire qu'ailleurs » ne passe pas. Hier, un courrier à l'adresse du maire de Reims, pour soutenir la jeune femme et plus largement l'enseignement de la musique, était en cours de rédaction.

VALÉRIE COULET